

Réf: Dossier N° 050950

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « FONCIER-BATIMENT-ELECTRICITE-COTE D'IVOIRE » en abrégé « FOBELEC-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, faya, Lot 226, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FONCIER-BATIMENT-ELECTRICITE-COTE D'IVOIRE » en abrégé « FOBELEC-CI »

Objet : L'exécution de tous travaux d'électricités ainsi que l'électrification tant en milieu rural qu'urbain ;

- Aménagement Foncier (Lotissement)
- Construction et reprofilage de voiries rurales et urbaines ;
- Location de véhicules et engins
- Construction et rénovation de bâtiments ;
- Fournitures de bureaux, informatiques et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, faya, Lot 226, Ilot 21

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04904 du 29/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32567/GTCA/RC/2021 du 29/10/2021

